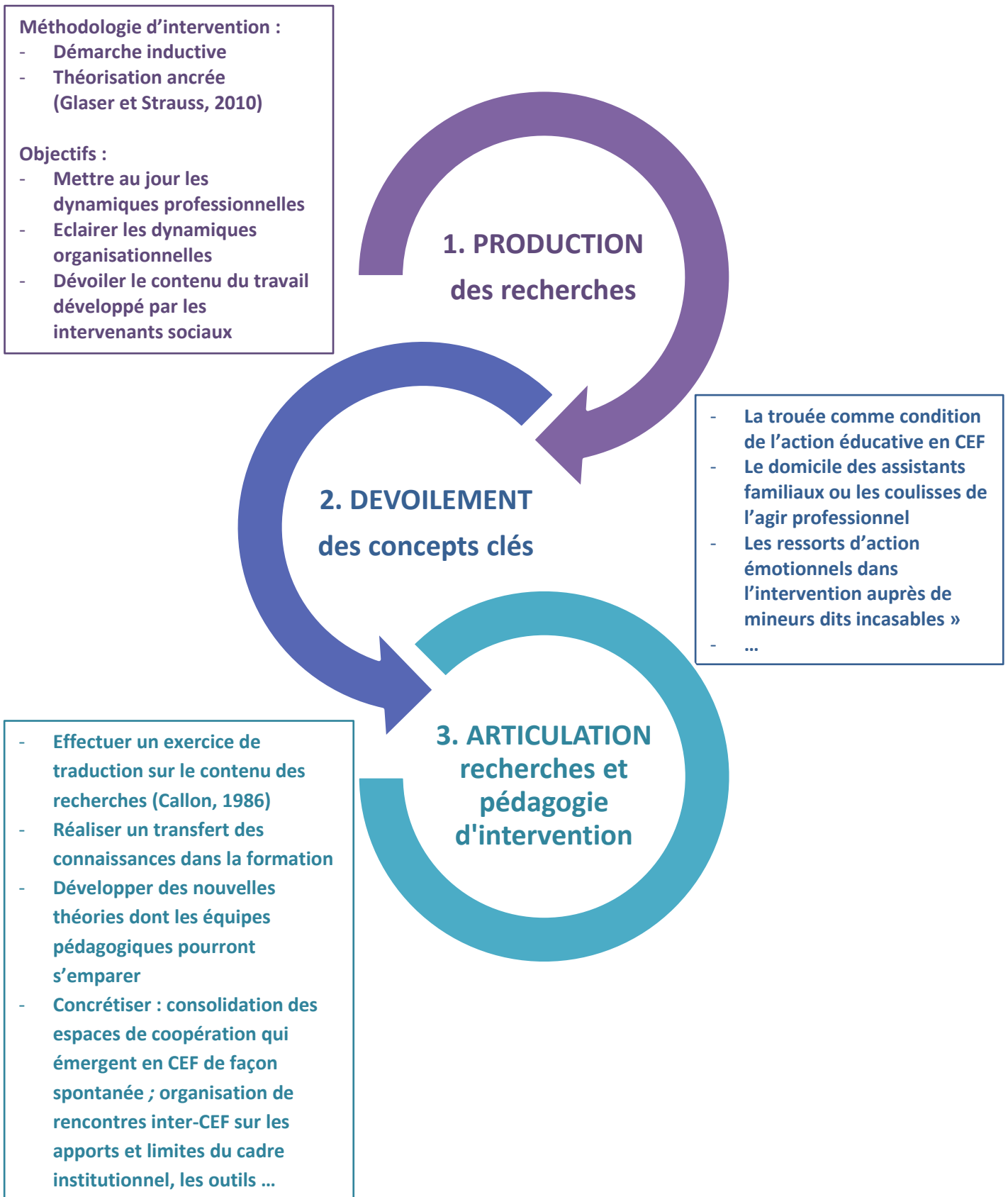


**Note pour la création d'un atelier de valorisation des recherches en
intervention sociale et la programmation d'un colloque
Pour l'Espace de Recherche et de Prospective
19/03/2018**

Plan du document

Présentation d'une démarche de valorisation des recherches en intervention sociale.....	2
Propos global : <i>ce que faire de la recherche en intervention sociale veut dire</i>	3
1. Une réflexion à partir de l'analyse des trois recherches produites	4
a. Ambition et objectifs	4
b. Contexte et méthodologie d'intervention	5
c. Principaux apports.....	7
2. Et après ? Perspectives pour une valorisation des recherches proposée par les chercheurs ..	12
3. Propositions des praticiens pour une valorisation des recherches.....	15
a. Des propositions concernant la recherche sur les CEF	16
b. Propositions concernant la recherche sur le placement familial	17
c. Concernant la recherche sur les « incasables »	18
4. Conclusion générale	19

Présentation d'une démarche de valorisation des recherches en intervention sociale



Propos global : *ce que faire de la recherche en intervention sociale veut dire*

Les recherches produites dans le champ du travail social sont rarement mises à profit et valorisées en proportion des investissements intellectuels et professionnels qui les ont entourées, quand bien même elles se tourneraient vers les « ressorts de l'agir professionnel » ou viendrait éclairer les « métiers en actes » dans des secteurs d'intervention peu ou mal connus.

Requalifier cette situation pour la dépasser, c'est prendre au sérieux **l'exercice de la traduction**. En effet, il s'agit bien, par la valorisation et l'exploitation des « résultats de la recherche », de créer des ponts entre deux mondes, celui de l'intervention sociale, et celui de la recherche à visée scientifique, animés par des univers intellectuels et des représentations différentes.

Il est question aussi de se livrer à une lecture, sinon commune du moins partagée, de rapports de recherche qui introduisent à une lecture du réel, le plus souvent dans une visée de voilement/dévoilement des processus implicites/explicites qui relie des acteurs sociaux.

L'examen de notre situation actuelle a démontré que même une communication vertueuse autour des résultats de la recherche et de sa diffusion ne surmonte pas l'obstacle, souvent désigné par « **les difficultés de l'appropriation** ». Ces difficultés sont souvent renvoyées aux milieux professionnels de l'action sociale confrontés aux limites de leurs capacités à voir modifier leurs pratiques *en conséquence* de leurs appropriation des résultats de la recherche.

Même s'agissant de recherches inspirées par la Grounded Theory, les chercheurs écrivent pour leurs pairs dans leur champ professionnel, au sens sociologique du terme ; cela est indépendant du fait que les travaux ont vocation à être communiqués au-delà du cercle de la recherche aux milieux de pratiques.

C'est en partie pour cette raison que les praticiens du travail social ne doivent pas se satisfaire seulement de s'approprier les travaux des chercheurs, comme ils y sont invités, mais d'engager une démarche visant à l'exploitation de recherches dont ils ne sont pas les destinataires *ab initio*. Cette situation nous décale du sens commun qui mise sur l'intelligibilité spontanée des recherches produites dans le champ de l'intervention sociale.

En effet, une lecture épistémologique du travail de recherche nous met devant l'évidence d'investir une démarche plus méthodique qui prend comme un donné l'hétérogénéité des mondes sociaux – les trouvailles de chercheurs sont rarement celles des professionnels de l'intervention sociale – des champs de références, et des représentations pour construire les conditions avec lesquelles on peut légitimement **articuler les savoirs produits et leurs résonances concrètes dans le champ auxquels ils s'appliquent**. Cette posture s'éloigne de la position didactique pour servir un dialogue entre les acteurs et coproduire un travail sur l'exploitation et l'impact des recherches indépendant de leurs valeurs scientifiques

Dans quelle mesure les éclairages produits par les recherches peuvent-ils nourrir de nouveaux corpus ou une pédagogie de l'intervention, ou encore, une ingénierie de formation sur la construction des professionnalités, à partir d'une connaissance plus fine des ressorts de l'action mobilisés par les acteurs ?

1. Une réflexion à partir de l'analyse des trois recherches produites

- Centres éducatifs fermés, La part cachée du travail éducatif en milieu contraint (2015).
- L'ordre éducatif recomposé, de l'art de la prudence dans l'accompagnement de mineurs sous main de justice (2015).
- Du domicile à institution, entre professionnalité et professionnalisation : une ethnographie du placement familial (2016).

a. Ambition et objectifs

Toute l'ambition du projet de recherche publié en janvier 2015 par l'Espace de Recherche et de Prospective et le laboratoire ESPASS de l'IREIS Rhône-Alpes était d'éclairer les enjeux et la singularité des agencements professionnels et organisationnels qui ont pris forme au sein du SAH en matière de « pénal des mineurs » dans la mise en œuvre de dispositifs comme les centres éducatifs fermés.

Partageant la même ambition, mais pour un secteur différent, la recherche sur le placement familial publiée en 2016 pour le compte de l'ONED livre une analyse de la constitution d'un champ de pratiques à l'articulation des espaces de travail des assistants familiaux, et décrit les spécificités de leur professionnalité, notamment à travers la **professionnalisation du métier** d'assistant(e) familial à l'œuvre depuis la loi du 27 Juin 2005.

La recherche relative aux « incasables » intitulée *L'ordre éducatif recomposé, De l'art de la prudence dans l'accompagnement des mineurs sous main de justice*, publiée en 2015, prend également pour objet la description et l'analyse des pratiques des professionnels dans des contextes d'incertitude.

Toutes trois ont des objectifs proches :

- **« Mettre au jour les dynamiques professionnelles** (construction de la professionnalité), organisationnelles (construction des collectifs de travail), ainsi que **le contenu du travail** développé par les intervenants.
- **Saisir les pratiques qui prennent forme dans des contextes complexes et imprévisibles** propices à la *réflexivité* dans le travail et à l'*inférence* dans la façon de raisonner sur les problèmes pour faire face à des situations complexes et incertaines pour lesquelles **les savoirs reproductibles ne suffisent pas.**

- **Approcher au mieux les ressources et ressorts d'action singuliers des acteurs**, leurs tâtonnements et autres bricolages inventifs qu'ils développent dans des situations qui contiennent une part d'incertitude élevée¹.» (Lenzi, 2016)

Dans un contexte où le travail social est rarement valorisé dans ses capacités et dans ses professionnalités, le travail des chercheurs vient éclairer les ressorts professionnels susceptibles d'alimenter aujourd'hui ou demain une réflexion sur les métiers et de fertiliser toutes les réflexions en cours sur le référentiel des formations du travail social.

Il a été notamment question d'amener les personnels du social à mettre en mots l'informel, l'invisible, la part cachée des pratiques d'intervention dans chacun de leur champ d'intervention.

Cet exercice particulier vient soutenir une réflexion sur les identités professionnelles et les compétences engagées dans l'action du quotidien et éclairer la distance parfois très significative entre le travail prescrit et le travail réel.

b. Contexte et méthodologie d'intervention

La méthodologie d'ensemble des trois recherches s'est appuyée sur une **démarche inductive** dans une perspective de théorisation ancrée (ou *grounded theory*), conceptualisée par Strauss et Glaser, qui recourt aux *monographies* de terrain et s'inscrit dans la lignée de l'ethnosociologie et de la sociologie ethnographique. Les premières parties des recherches, respectivement intitulées « Les espaces du placement familial » et « les trajectoires des assistants familiaux », « monographies des centres éducatifs fermés », « les lignes de vie biographiques et institutionnelles ») illustrent bien cette démarche.

Celle-ci découle directement de la sociologie interactionniste et de la tradition issue de l'école de Chicago qui donne une place centrale à la valorisation des acteurs. Tel que l'écrivait Harold Garfinkel, fondateur de l'ethnométhodologie, « ***l'acteur n'est pas un idiot culturel***² », s'opposant en ce sens à une sociologie durkheimienne pour qui les individus seraient « agis » par des structures qui les empêcheraient de donner du sens à leurs actions et d'analyser leurs propres pratiques.

Comme il n'y a pas de situation d'observation idéale qui laisserait inchangé le jeu social observé, ce qui prime dans le choix d'une telle méthode, c'est la façon dont elle permet aux observateurs d'être **au cœur de l'action et d'approcher une réalité insaisissable autrement.**

Outre la question de la **valeur scientifique** des recherches produites dans un contexte d'utilité sociale, c'est à la **question des usages sociaux** des données produites qu'ouvre ce travail.

« *Toute connaissance est représentation et transformation.* » (Callon)

Cette question des usages sociaux de la recherche est particulièrement importante dans un contexte où le champ de l'intervention sociale est confronté à de nouveaux défis et contraintes, relatif à la

Catherine Lenzi,¹ « Une approche ethnographique des Centres éducatifs fermés : méthode, enjeux scientifiques et retours sur la formation », N°16 | Printemps 2016 : Formation et recherche dans le travail social : de nouveaux espaces de collaboration ?

² Garfinkel, *Studies of Ethnomethodology*, 1967.

gestion du secteur, à ses modèles d'intervention dans un contexte de forte contrainte économique et de transformation progressive des organisations de travail, des cultures managériales, des modes de pilotage des établissements sociaux et médico sociaux.

C'est aussi un élément de réponse positif à la question soulevée par le jury de la conférence de consensus (2015) sur le travail social à l'endroit des professionnalités :

« Le jury considère qu'il existe bien des « savoirs professionnels ». Ces savoirs ne sont pas toujours reconnus et ceci pour deux raisons :

- D'une part, ces savoirs ne constituent pas un corpus homogène. Ils se présentent sous des formes multiples. Il importe donc de les identifier, de les caractériser, car ils varient en fonction des positionnements théoriques et des situations sociales des praticiens.
- D'autre part, ce sont souvent des savoirs tacites qu'il convient d'explicitier. Ils sont trop peu formalisés, surtout en France. Leur défaut d'énonciation claire et structurée entraîne un manque de visibilité, une dévalorisation et une absence de légitimité institutionnelle dans les deux champs de la recherche et du travail social lui-même »³.

Ainsi, la nature des professionnalités, l'impact des interventions sociales et les conditions de réalisation de celles-ci sont largement interrogés comme l'est la construction des savoirs professionnels au prisme des nouveaux référentiels, tant au sein des universités (LMdisation des diplômes) que des écoles de travail social.

La question de **l'éthique** quant à elle, renvoie à celle de l'engagement des chercheurs dans des voies et orientations d'analyse qui traquent les ressources et ressorts d'action invisibles des acteurs dans une démarche autant constructiviste que critique.

Le collectif de recherche a une responsabilité quant à la façon de **construire et de diffuser les résultats** pour que ceux-ci, même s'ils revêtent une forte valeur heuristique, ne soient pas l'objet d'une quelconque instrumentalisation de la part du personnel d'encadrement des terrains observés. Face à cette réalité, « les membres du collectif de recherche sont, *a fortiori* dans des contextes de forte emprise émotionnelle, comme les acteurs dont ils cherchent à cerner les ressources et épreuves de justification, « pris » dans des situations complexes dont ils ont parfois du mal à se défaire »⁴.

Pour les écoles de formation en travail social, la conduite de ce type de recherche, revêt une complexité certaine dans la mesure où l'accès aux coulisses de l'action réinterroge les présupposés pédagogiques et remet en question les « croyances » du métier au moment où il faudrait construire de nouveaux repères.

Pour toutes ces raisons, les communautés de pratiques ne pourront désormais plus se satisfaire des positions antérieures qui consistaient largement à apprécier les travaux de recherche sans les

³ Conférence de consensus relative à la recherche dans /sur le travail social –avis du jury- 22 Juin 2013.

⁴ C. Lenzi –opus cité- Printemps 2016

exploiter réellement et systématiquement dans la définition des pratiques et des savoirs, la construction de nouvelles compétences, ou la réalisation d'un accompagnement adapté aux enjeux du secteur, confronté au surgissement d'épreuves de professionnalité nombreuses.

L'apport de communautés de pratiques dans un travail de réflexivité conjoint sur les processus de recherche comme la valorisation des résultats pourra être ainsi davantage potentialisé et décrit.

c. Principaux apports

A partir de cette démarche inductive et d'immersion sur chacun des terrains d'enquête, les chercheurs révèlent des pratiques professionnelles singulières qui se construisent dans des situations complexes.

Le processus employé, qui peut être qualifié de *processus de dévoilement*⁵, a pris la forme d'une démarche d'enquête similaire dans les trois recherches précitées. Pour chacune d'entre elles, les chercheurs ont suivi une grille de lecture en trois temps :

- D'abord, explorer les lignes de vie et les trajectoires des jeunes et/ou des intervenants sociaux investigués ;
- Ensuite, mettre en exergue les savoirs réflexifs et les ressorts d'action expérientiels des professionnels de l'intervention sociale, lesquels évoluent tous dans des contextes d'action qui amènent à engager des pratiques prudentielles ainsi qu'un travail émotionnel ;
- Enfin, observer et investir les identités professionnelles ainsi que les collectifs de travail en termes de lieux et de temps dédiés (formels) ou négociés (informels) par les professionnels, et des identités professionnelles.

Pour ces enquêtes, ce processus a abouti à dévoiler des concepts qui nous semblent particulièrement structurants et importants. Le choix de ces derniers découle d'un travail préalable de clarification et de traduction⁶ des résultats des recherches, à la lumière des préoccupations des professionnels de terrain.

Il s'agit, dans les lignes qui suivent, de présenter succinctement ces « concepts clés ».

- **Le domicile des assistants familiaux ou les coulisses de l'agir professionnel**⁷

Dans le dispositif de placement familial, l'institution ne se résume pas seulement au service de placement. Il s'agit plus largement de la conjonction de celui-ci avec *le domicile des assistants familiaux, les solidarités privées qui s'y déploient, et de la façon dont tout cet ensemble s'hybride*.

⁵ Boltanski et Thévenot, 1991.

⁶ Callon, 1986.

⁷ Du domicile à l'institution : entre professionnalité et professionnalisation : une ethnographie du placement familial (2016).

La recherche met en lumière une segmentation symbolique des espaces de travail avec un éclatement spatial du dispositif de placement familial, des collectifs de travail qui se construisent dans plusieurs lieux parfois invisibles (notamment le domicile). Différentes symboliques sont ainsi attachées aux lieux de placement : le service comme un lieu où l'organisation prend corps et le domicile comme un lieu où se déploient les ressorts de l'action éducative.

La dimension sensible et émotionnelle du métier d'assistant familial réalisé quotidiennement avec les jeunes prendrait forme dans des espaces intermédiaires, comme lors d'un déplacement en voiture, ou bien, et comme cela a été évoqué, au quotidien au sein du domicile.

Les espaces du domicile sont apparus comme des lieux d'épreuve mais aussi de ressource et d'engagement personnel dans la construction de la professionnalité. Tel que l'énonce David GRAND : « *Le domicile est le lieu qui attire le regard, c'est un peu le « front », mais il y a aussi tout ce qui se passe à l'arrière*⁸. »

- **Les ressorts d'action informels et expérientiels dans l'intervention auprès de mineurs dits « incasables »**⁹

La mise en lumière des ressorts d'action informels et expérientiels, au cœur desquels se trouve le « travail émotionnel » engagé par les intervenants, constitue un apport majeur de la recherche menée sur les mineurs sous main de justice.

Le travail émotionnel est perçu par les chercheurs autant comme une ressource pour l'action (il forme la relation éducative et l'engagement professionnel), que comme une fragilité lorsqu'il est nié ou disqualifié par l'institution.

Ce travail émotionnel serait caractérisé par un double processus d'activation des ressorts émotionnels et de contrôle des affects. Paradoxalement, il rend d'un côté possible la création du lien et le rapport de confiance avec le jeune ; et de l'autre, il marginalise, sanctionne et disqualifie l'intervenant qui se doit de respecter une stricte neutralité affective, instituée dans la culture professionnelle des travailleurs sociaux.

Comme dans le cadre de la recherche sur le placement familial ou même sur les CEF, une attention particulière est portée à l'analyse des espaces et des lieux de l'intervention sociale, en l'occurrence des services PJJ, des services habilités PJJ ainsi que des services et établissements ASE (et AEMO).

Le travail des chercheurs autour de l'étude des lieux et des espaces a mis en exergue une limite : le domicile de l'intervenant constitue la frontière à ne pas franchir entre espace privé et espace public, notamment lorsque ce dernier se laisse « déborder » par une « emprise émotionnelle » qui le pousse à s'investir davantage que ce qui est prescrit avec le jeune (et qui l'incite à proposer un hébergement au jeune sans solution qui dort dans la rue, par exemple).

⁸ David Grand, *Entrer dans les coulisses de l'agir professionnel, Le social en recherche*, 27/10/2017, n°3031.

⁹ L'ordre éducatif recomposé. De l'art de la prudence dans les mineurs sous main de justice (2015).

Cependant les chercheurs montrent que la limite est déjà franchie lorsque les mineurs pénètrent dans « l'espace clandestin de la relation », en référence aux « espaces intermédiaires et interstitiels inscrits dans les marges du cadre » que les intervenants aménagent.

Ces espaces activent des ressorts d'engagement qui ont à voir avec l'intime, l'informel et le personnel. Dès lors, et comme pour l'intervention en CEF, il semble que la relation éducative se forge davantage en-dehors du cadre, dans sa « trouée ».

L'intérêt d'explorer l'invisibilité des savoirs émotionnels forgés dans l'expérience, comme le fait le collectif de recherche, est de rompre avec une vision essentialiste du métier pour l'analyser comme un construit social.

La recherche pointe enfin que le travail émotionnel crée un terrain propice à la réflexivité des travailleurs sociaux.

- **La « trouée » comme condition de l'action éducative en CEF¹⁰**

La recherche sur les CEF développe la notion de « trouée éducative » en référence à tous les moments lors desquels les intervenants s'extraitent du cadre institutionnel, débordent, pour construire la relation éducative aux marges de la trame institutionnelle.

Cette notion rejoint celle d'une « *géographie de la liberté* » développée par Erving Goffman dans *Asiles, études sur la condition des malades mentaux et autres reclus*¹¹. Le sociologue propose une micro-géographie des espaces de liberté qui prennent forme dans la vie clandestine d'un hôpital psychiatrique. Il décrit ce qu'il appelle des « adaptations secondaires » (ou secondary adjustments) c'est-à-dire tous les usages stratégiques des lieux et des horaires, tous les contournements des règles institutionnelles pour conserver des marges de liberté. Cela consiste, dans le cas précis des CEF pour les jeunes et le personnel éducatif, à avoir une utilisation hors cadre des espaces géographiques et symboliques.

De cette façon, les cadres d'analyse ont permis de rendre compte de l'existence d'*espaces intermédiaires* et *clandestins* qui accueillent des *adaptations secondaires* (pour emprunter encore à Goffman) qui constituent autant de leviers permettant au personnel de développer l'action éducative et scolaire en marge des cadres institutionnels.

Il apparaît nécessaire de situer l'acte éducatif en CEF moins dans une logique de professionnalisation classique que comme un processus d'apprentissage et d'implication personnelle dans le travail. Processus au cours duquel les intervenants mobilisent des ressources propres et activent des ressorts d'action singuliers qui dépassent le cadre formel de l'intervention. Ce constat peut également être fait concernant les assistants familiaux, d'après la recherche.

¹⁰ Les centres éducatifs fermés, La part cachée du travail éducatif en milieu contraint (2015).

¹¹ Erving Goffman, *Asiles, études sur la condition des malades mentaux et autres reclus*, 1961.

Ce constat a permis de considérer la professionnalité des personnels de CEF comme une « invention du quotidien » au sens que lui donne le philosophe et historien Michel de Certeau, pour qui des *arts de faire* naissent des *stratégies d'ajustement* des acteurs et des *tactiques* de l'opportunité. Les individus, que l'auteur qualifie d' « hommes ordinaires » inventent « *le quotidien grâce aux arts de faire, ruses subtiles, tactiques de résistance par lesquelles il[s] détournent les objets et les codes, se réapproprient l'espace et l'usage à [leur] façon*¹². »

Sous ce prisme, l'analyse du « *réel de l'activité* » en CEF a permis de rendre compte d'une **organisation clandestine du travail** où s'inventent des espaces à soi, indispensables au développement des pratiques et de la relation éducative. La recherche sur le placement familial fait le même constat avec « les espaces intermédiaires »

Par ailleurs, on a pu voir que **ces espaces, qui relèvent de l'informel et de l'implicite**, où l'acte éducatif acquiert sa pleine portée, sont difficilement objectivés et objectivables par les acteurs. Pourtant, loin d'être anecdotiques, ils sont apparus comme l'essence même du travail éducatif en CEF.

→ L'un des enseignements clés de cette recherche est d'avoir révélé que les normes de travail en CEF, telles qu'elles se trouvent énoncées et incorporées dans les pratiques, renvoient **moins à la compréhension et à la maîtrise d'un système connu et intégré par tous** qui formerait un ensemble de connaissances et de savoirs techniques exigés par la profession et liés à un profil de poste, qu'à des **exigences cognitives générales et à un engagement spontané et personnel dans l'action**.

En outre, l'engagement et le surinvestissement de soi qui construisent l'acte éducatif en CEF sont apparus comme allant de pair avec une absence de qualification. Les résultats de la recherche montrent que cette idée est fortement répandue chez les intervenants éducatifs, lesquels survalorisent systématiquement **les acquis issus de l'expérience dont les effets sur la pratique sont jugés plus pertinents que les savoirs institués ou déclaratifs**, tels qu'ils sont enseignés et intégrés au cours de la formation initiale d'éducateur spécialisé.

Cet élément justifie pour les équipes éducatives **l'inadéquation du diplôme d'éducateur spécialisé pour exercer en CEF** et s'enracine dans l'idée que les intervenants diplômés abandonnent plus vite, résistent moins et quittent les CEF rapidement pour exercer leurs fonctions dans des lieux moins difficiles.

Suivant ces éclairages, un autre apport essentiel de ce travail a été de mettre au jour que **l'essentialisation des ressorts de l'action éducative en CEF** ne permet pas de prendre en compte les façons de faire des professionnels du point de vue de leur qualification et rend de fait difficile et peu pertinente l'analyse des trajectoires des intervenants en termes de professionnalisation.

De la même façon, les conclusions de ce travail permettent de considérer que les jeux d'équilibriste que pratiquent les intervenants éducatifs afin de mener tant bien que mal leur mission sont sources

¹² Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, t.I, Arts de faire*, 1990.

d'épreuves au sens « **d'épreuve de professionnalité¹³** » tel que l'a conceptualisé le sociologue Bertrand Ravon.

Ces épreuves prennent forme dans les situations complexes et incertaines auxquelles les professionnels de l'intervention sociale doivent faire face aujourd'hui, dans un contexte marqué par des injonctions paradoxales (d'un côté, promotion de la subjectivation au travail, de l'esprit d'initiative et de la responsabilisation des agents ; de l'autre, culte de l'efficacité, politique des résultats, grilles standardisées d'évaluation).

Face à ces situations, la professionnalité des travailleurs sociaux est compromise : ils doivent faire la preuve de leur capacité à faire face et surmonter l'épreuve. Ces situations peuvent générer une usure mentale si les contournements du cadre et les effets positifs de la « ruse » sont niés, voire sanctionnés par les personnels d'encadrement.

¹³ Bertrand Ravon et Pierre Vidal-Naquet, *Relation d'aide et de soin et épreuves de professionnalité*, revue SociologieS, 2016.

2. Et après ? Perspectives pour une valorisation des recherches proposée par les chercheurs

L'ensemble des recherches produites vient éclairer les ressorts de l'agir professionnel et la part invisible de l'adaptation de l'acteur confronté à des situations critiques ou de tension, la part des émotions, et les ressources personnelles engagées dans l'action. C'est un trait commun aux recherches produites de pointer cette complexité des actes de métiers dans des cadres d'intervention souples ou contraints qu'il faut ou non dépasser pour assumer pleinement sa position professionnelle.

- La recherche sur les CEF nous enseigne qu'il ne suffit pas de dévoiler des ressorts d'action invisibles pour que des compétences ou un métier existent, encore moins une profession. Et c'est bien la raison pour laquelle des ponts intéressants peuvent être établis entre apports de connaissances et investissement en formation, essentiellement dans la façon **d'adapter les enseignements de la pratique aux réalités dévoilées par l'enquête de terrain.**

La recherche donne matière à construire de **nouvelles pédagogies de l'éducation en milieu contraint** où les formateurs qui ont participé au programme de recherche ont une part significative à prendre. En effet, ceux-ci peuvent devenir des « **passeurs** » **entre les apports des recherches nourries des épreuves de réalité des acteurs et les adaptations dans la formation pratique.**

C'est ici penser une **articulation entre recherche et pédagogie de l'intervention** en vue de développer un **transfert des connaissances** dans la formation et de **nouvelles théories** dont les équipes pédagogiques pourront s'emparer.

- ➔ **Exemple :** consolidation des espaces de coopération qui émergent pour l'heure en CEF de façon spontanée et dont l'existence tient exclusivement au *bricolage* de certains et à une solidarité informelle qui se tisse quasi mécaniquement entre les différentes unités de service.

Il s'agit de la **Méthode d'analyse en groupe (MAG)**, sur laquelle le collectif de recherche s'est appuyé pour conduire l'ensemble des entretiens collectifs.

« La méthode d'analyse en groupe se base sur l'approche herméneutique selon la pensée de Paul Ricœur sur le conflit des interprétations. A partir d'observations de cas vécus par différents acteurs, les divergences et les convergences d'interprétations sont recensées et travaillées. L'objectif est d'articuler les compréhensions individuelles et les modèles explicatifs dans une nouvelle compréhension issue des confrontations au sein du groupe d'analyse. Une réflexion théorique se construit qui permet de rendre compte de la cohérence des convergences et d'analyser les divergences subsistantes. Cette démarche devrait déboucher sur le changement social, le travail théorique amenant à changer l'action qui elle-même modifie la théorie qui elle-même expliquera les changements opérés¹⁴. »

¹⁴http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/MercierFINAL2.pdf

Parmi les perspectives d'innovations pédagogiques qui s'ouvrent à l'issue de cette recherche, un projet de « **communautés de pratiques** » a émergé du comité de pilotage. L'idée, encore à l'état d'embryon, est de prolonger la dynamique initiée au cours des *focus groups*.

Ainsi, la conduite d'entretiens collectifs de ce type (*focus groups*) apparaît, à l'issue de la recherche, comme un levier pertinent pour la formation des professionnels *in situ*. Il s'agit de favoriser un mode de formation intégrative ancré dans les milieux de pratique proche des principes de l'analyse des pratiques professionnelles (APP) fondée sur le **modèle du praticien réflexif**, où l'expérience de travail est considérée comme source de construction de savoirs.

Toutefois, alors que l'APP vise surtout à développer et à renforcer la réflexivité chez le praticien, le plus souvent de façon individuelle, le **concept de « communautés de pratiques » formatives**, fondé sur la méthode d'analyse en groupe (MAG), invite plus largement à une analyse collégiale des régulations collectives et à leur renforcement. Ce qui est visé, c'est le dévoilement des processus de coopération et de délibération collective, qui renforce la professionnalité et l'autonomie professionnelle. (Lenzi, 2016)

D'où un appareillage théorique nécessaire à la constitution de ce type de formation-action davantage issue de la sociologie du travail, des dynamiques professionnelles et de l'action collective que de la clinique du travail d'inspiration psychanalytique.

Cette orientation sociologique met l'accent sur les pouvoirs organisationnels et la part interprétative et de jugement expert des intervenants pris dans des configurations professionnelles singulières, configurations qui ont comme caractéristique l'incertitude des contextes d'action et la mobilisation de savoirs abstraits et non reproductibles pour tenter d'y répondre.

Cette réflexion doit se comprendre à l'aune d'une démarche d'identification des **professions à pratiques prudentielles** telles que définies par le sociologue des professions Florent Champy : « Elles apparaissent face à des situations ou à des *problèmes singuliers et complexes* qui livrent les professionnels à une irréductible incertitude, en particulier quand ces derniers sont renvoyés à la *singularité* du matériau humain. Cette même incertitude, pour être levée, appelle une *délibération* auprès de groupes de pairs. » Enfin, « l'activité prudentielle repose sur des *savoirs* et savoir-faire présentant un haut niveau d'abstraction mais également une insuffisance de formalisation, ouvrant grand la porte à l'*incertitude* et aux conjectures dans les décisions¹⁵. »

Si l'activité des travailleurs sociaux est fondamentalement prudentielle, Florent Champy considère qu'elle ne peut pourtant pas être catégorisée comme « profession à pratique prudentielle ». Le sociologue ne remet pas en cause ce qui apparaît bien comme un acquis historique de la part de la sociologie des professions : le travail social n'est pas une profession à part entière.

¹⁵ Vrancken Didier, « Le travail social serait-il devenu une profession ? Quand la « prudence » s'invite au cœur d'un vieux débat », *Pensée plurielle*, 2012/2 (n° 30-31), p. 27-36.

Au cœur de ces pratiques dites prudentielles, la dimension collective du travail dans les processus de délibération est essentielle à la professionnalisation des acteurs et à la construction de pratiques innovantes.

Les « **communautés de pratiques** », à imaginer sur cette base, réuniraient des membres issus des équipes pluri-professionnelles (intervenants éducatifs, éducateurs techniques, enseignants, psychologues, psychiatres, infirmières, encadrants...) des différents CEF étudiés.

L'aspect formatif de ces séances n'est pas seulement de mettre en lumière des processus cachés mais de les reconnaître comme des leviers essentiels à l'intervention à travers la consolidation ou/et l'instauration d'une *délibération prudentielle*.

Ces « communautés de pratiques » pourront, dans un premier temps, être animées par les binômes chercheur-formateur qui ont participé au programme de recherche, et auront dans un second temps vocation à s'autonomiser sur le principe des collectifs réflexifs.

En effet, les « communautés de pratiques » formatives n'ont pas pour objectif de se pérenniser, mais au contraire de **renforcer la réflexivité et l'autonomie des collectifs de travail** par l'instauration ou/et la consolidation des processus de délibération.

Le travail éducatif en milieu contraint suppose des ressorts d'adaptation, une part d'appréciation ou de jugement expert, Florent Champy dirait une fonction prudentielle qui requiert de mobiliser davantage que des outils reproductibles. Il est intéressant d'étudier comment les collectifs de travail soutiennent la part interprétative du métier.

3. Propositions des praticiens pour une valorisation des recherches

La traduction au sens du dictionnaire renvoie à l'action de traduire, c'est-à-dire, « transposer un discours, un texte, l'exprimer dans une langue différente¹⁶ ». C'est bien entendu un **autre exercice de « traduction »** qui est au centre de notre démarche de valorisation de la recherche en travail social.

Cette conception particulière de la traduction ne consiste pas seulement à promouvoir une approche visant à la vulgarisation, voire la simplification des textes scientifiques, mais bien toute autre chose, en grande proximité avec les travaux relatifs à la sociologie de la traduction développés par Michel Callon et Bruno Latour.

Le postulat qui nous anime est le suivant : loin de la perspective classique, la transformation est première et les objets de la traduction n'acquièrent leur signification qu'au travers de ce processus, puisque ceux-ci sont irrémédiablement modifiés par leur inscription au sein du processus de traduction. La traduction n'est dès lors plus appréhendée comme un *transfert de signification, mais comme un processus de transformation, créateur de signification*.

- La question centrale pourrait être : « **qu'est-ce qu'on gagne au terme de la traduction ?** », et non plus tant : « **qu'est-ce qui est conservé ?** ».

Ce serait un progrès considérable de considérer qu'il faudrait associer les milieux de pratiques à la réception de la recherche non seulement pour « communiquer sur les résultats » mais pour créer les ressorts d'une **communauté scientifique élargie**, lorsqu'il s'agit de recherche avec des milieux de pratiques.

La communication sur les savoirs produits ferait alors dans ce scénario l'objet d'une double validation, quand bien même celle-ci serait de nature différente, celle des milieux de pratiques, celle des milieux scientifiques à laquelle la recherche est par nature destinée. C'est pourquoi, il s'agit pour les premiers moins d'une validation qui supposerait que la discussion porte sur la valeur scientifique des résultats, que d'une **discussion** qui porterait sur l'intelligibilité des résultats des recherches pour les acteurs eux-mêmes dans leurs capacités et compétences.

Patrick Lechaux nous le rappelle : « *L'activité de recherche est aux prises avec deux écueils pour ce qui concerne la recherche relative à un champ de pratiques : l'écueil de la reprise insuffisamment distanciée des cultures d'activités et l'écueil de l'objectivation positiviste des pratiques ne prenant pas en compte l'intelligibilité de l'action déployée par les professionnels. La première provoque un sentiment de redondance pour les acteurs : « on le savait déjà. On n'apprend rien » et la seconde un rejet « ce n'est pas cela ce qui fait notre action »¹⁷.*

¹⁶ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/traduire/78912#sbWCWWMSxTDcGXR5.99>

¹⁷ Lechaux P. (2017) « pour une recherche avec les professionnels qui participe au développement d'un travail de qualité : l'enjeu des questionnements professionnels et des savoirs d'action », note pour le Comité InterfaceSdu Gis Hybrida-IS16 Octobre 2017.

Des avancées théoriques perçues comme très significatives par les chercheurs se trouvent à la lecture sous dimensionnées par les professionnels, ou inversement, au regard de leur importance ou des enjeux. Il est vrai qu'ils regardent la même rive à partir d'un observatoire différent.

Ainsi, la part émotionnelle du travail des intervenants, le rapport au cadre institutionnel ou les démarches d'ajustement autour du cadre pour permettre l'adaptation aux problématiques des mineurs confiés sont autant de dévoilements pour les chercheurs qui ne constituent pas une découverte pour les praticiens.

La recherche vient visibiliser des aspects intégrés par les praticiens qui sont une part connue et conscientisée de leur travail quotidien. A titre d'exemple, une lecture « goffmanienne » du cadre, comme cela a pu être fait dans la recherche sur les CEF, ne rend pas compte aux yeux des praticiens d'une certaine subtilité dans l'adaptation des postures managériales et des démarches d'ajustement mises en œuvre par les professionnels de l'encadrement autour de la cohésion d'équipe ; de même, elle sous-dimensionne le besoin de cadre pour les mineurs autant que pour les intervenants évoqué par les acteurs de terrain.

a. Des propositions concernant la recherche sur les CEF

La réception de la recherche menée sur les CEF a donné lieu à des remarques des professionnels portant notamment sur la dimension du cadre. Les chercheurs insistent sur la « trouée du cadre » comme nous l'avons évoqué précédemment et sur le fait que « [...] la dimension éducative en CEF est peut-être moins contenue dans la rigidité du cadre et les effets de la contrainte que dans la possibilité de son relâchement et de son contournement à certains moments. [...] qui dit « relâcher » ou « défaire » le cadre dit forcément à un moment donné « fabriquer » et « tenir » ce cadre. »

Cette réflexion a pu être lue comme donnant une **image dévalorisante de la façon de travailler la cohésion du service** de la part des professionnels d'encadrement, évoquant que leur cadre de travail était par nature construit et flexible :

« Peut-être [que l'emprise institutionnelle pèse sur les intervenants], en tous cas ce qu'on constate c'est quand même une très grosse immaturité des intervenants et un manque d'autonomie. C'est-à-dire que le cadre est tel que moi j'ai un peu le sentiment à certain moment que si on leur rappelle pas toujours ce qu'ils doivent faire, ils en oublient ce qu'ils doivent faire. [...] J'ai l'impression même dès fois que les intervenants jouent avec le cadre de la même façon que les jeunes peuvent jouer avec le cadre. Voilà, la trouvée éducative. [...] finalement, l'éducateur qui n'en fait qu'à sa tête, ça pourrait être vécu comme du bien pour le jeune. J'en suis pas complètement persuadée. » (Extrait d'un entretien avec une directrice de CEF).

« Les chercheurs disent que c'est dans la trouée du cadre que réside l'ouverture éducative, là je ne suis pas. Les usages du cadre sont déjà compris dans le cadre. Ils ont modélisé un dysfonctionnement, un mode dysfonctionnant. Pour moi, la trouée n'est pas un dysfonctionnement car elle présente un certain intérêt, mais aller jusqu'à dire que c'est là où se trouve le levier éducatif, pour moi, c'est inverser la logique. » (Extrait d'un entretien avec un directeur de CEF)

La problématique pourrait se décliner autour de **faire institution** en reprenant les éléments proposés dans la « trouée du cadre » pour réfléchir à quelles conditions les équipes éducatives en CEF et les personnels d'encadrement peuvent construire une cohérence de fonctionnement et une démarche de cohésion interne.

Pour élargir la réflexion autour des **communautés de pratiques**, il pourrait être proposé de mettre en perspective les outils professionnels utilisés par les intervenants éducatifs et techniques pour construire le rythme de la prise en charge et nourrir les relations éducatives de formation en créant une **communautés d'outils et de médias**. Une cheffe de service interviewée souligne en ce sens son attrait pour multiplier les échanges entre CEF et regrette qu'il n'existe pas d'échanges et de lieux de discussion entre les CEF et un partage des outils utilisés :

« Ce que je trouve regrettable [...] c'est de pas connaître les autres structures, de pas avoir de contact avec les autres chefs de service des autres établissements [...]. »

« [...] Je me dis que ça pourrait être aussi intéressant de voir quels sont les outils qu'ils utilisent et peut-être d'avoir des outils communs qui pourraient peut-être servir après pour d'autres instances. » (Extrait d'un entretien avec une cheffe de service en CEF)

b. Propositions concernant la recherche sur le placement familial

En ce qui concerne cette recherche, les professionnels interviewés ont notamment mis en exergue la singularité du placement familial et la question de l'exercice managérial tout autant singulier qui l'accompagne.

« Je reste convaincue qu'il faut une formation spécifique pour travailler en accueil familial et notamment la question du binôme. [...] Qu'est-ce que c'est le travail en accueil familial ? Et qu'est-ce que ça implique à l'endroit des professionnels ? » (Extrait d'un entretien avec une cheffe de service de placement familial)

« De pas redévelopper l'accueil familial par rapport aux jeunes, c'est pas ça. Mais qu'est-ce que ça implique dans le travail institutionnel, dans les collaborations, dans les articulations entre l'assistant familial et l'éduc notamment. » (Extrait d'un entretien avec un chef de service de placement familial)

Au vu des préoccupations des professionnels, il semblerait pertinent de se demander quel serait ***l'exercice managérial adapté à une situation professionnelle où les coulisses de l'intervention prennent une importance*** particulière pour la qualité de l'accompagnement et l'épanouissement des professionnels ?

Ou encore, à quelles conditions un assistant familial peut-il exercer sa mission ? La mise en lumière de l'environnement de l'assistant familial met en valeur la question des ressources du service et du domicile, outre la professionnalisation de l'assistant familial lui-même et de ses ressorts d'engagement personnel. Un travail particulier doit être mené sur l'identité professionnelle et l'accompagnement professionnel de cette catégorie de salariés.

La gestion des liens affectifs et des émotions dans la professionnalisation des assistants familiaux constituerait également un axe de travail intéressant.

c. Concernant la recherche sur les « incasables »

Une valorisation des ressources des acteurs pour prendre en charge les jeunes incasables et la mise en lumière de leurs ressorts personnels d'engagement ne nous privent pas de la possibilité de réfléchir à ce que pourrait être une pédagogie institutionnelle permettant l'accompagnement des adolescents connaissant des ruptures réitérés de parcours.

La question est de savoir si les mineurs dits « incasables » doivent être pris en compte de façon marginale ou non, dans les interstices des pratiques institutionnelles admises.

Au-delà, c'est la question de **la flexibilité de nos dispositifs et de la place donnée aux innovations** dans nos cadres institutionnels qui doit être posée.

Une lecture des constats exprimés par la recherche, nous engagerait à penser en creux qu'il n'existe pas suffisamment d'adaptation du cadre institutionnel aux processus d'engagement personnel mis en œuvre par les professionnels (travail émotionnel, pratiques prudentielles, expérientielles, ...) pour travailler avec ces mineurs au parcours particulièrement traumatique.

De surcroît, il n'est pas fait mention, ni de capitalisation d'expérience, ni de retours d'expériences mis en scène et exploités positivement par les institutions en charge du parcours de ces mineurs.

- ⇒ L'enjeu est majeur, à un double niveau : celui de la reconnaissance de l'adaptation des professionnels à ces mineurs et les jeux de professionnalités et de pratiques que cela induit, mais aussi, au niveau des institutions, sur les ressources collectives et les corpus constitués dans leurs capacités à s'ajuster et interagir avec les professionnels, les mineurs et leur environnement.

4. Conclusion générale

Cette démarche de valorisation des travaux de recherche a mis en évidence certains axes de travail qu'il serait particulièrement intéressant d'approfondir auprès des praticiens, mais aussi des chercheurs.

Notre ambition est de créer, dans la continuité de la production de ces travaux, une dynamique d'allers-retours entre milieux de pratiques, chercheurs et instituts de formation.

→ La création d'un **atelier de valorisation de la recherche** au sein de l'Espace de Recherche et de Prospective pourrait venir concrétiser cette ambition.

Dans sa vision, cet atelier viendrait potentialiser l'impact de la recherche pour les milieux de pratiques pour développer l'innovation, la créativité et la réflexivité de tous les acteurs.

Sa mission serait de produire une exploitation des travaux de recherche, nourrie par une lecture croisée systématique entre praticiens chercheurs et formateurs en confrontant les conclusions des chercheurs aux usages sociaux de la recherche tels qu'ils peuvent être révélés.

Ses principes d'action seront clairement inspirés de la théorie de la traduction. Aussi, chaque séance devra être construite autour de ces échanges professionnels entre chercheurs, praticiens et formateurs dans une démarche de négociation des positions autour des savoirs produits par la recherche.

Les objectifs de cet atelier seront de définir pour chaque recherche, à partir des conclusions des chercheurs, les perspectives en matière de pédagogie de l'intervention et de discuter cette proposition avec les praticiens disposant des savoirs experts dans le domaine concerné.

L'association de cette réflexion avec des ingénieurs de formation permettra d'introduire une dimension formative, c'est-à-dire de concevoir une approche de la recherche à l'aune des contenus de formation, notamment dans le cadre de renouvellement des filières et cursus de la formation professionnelle. L'ensemble de cette approche sera nourrie et validée conjointement par les chercheurs et les praticiens.

De la sociologie de la traduction, nous retiendrons qu'il faut envisager la problématisation sous l'angle des intérêts des acteurs concernés, et que la démarche volontariste se construira autour d'un processus d'ajustement et régulation des positions et interprétations qui demandera tâtonnements, reformulation, ... etc.

→ **Modalités** : 4 séances de 3h par cercle maximum d'un groupe de 6 à 8 personnes sur chacune des recherches.

→ **Proposition d'échéancier** : les groupes se tiendront entre avril et décembre 2018. La programmation d'un colloque se construira conjointement pour une réalisation au premier semestre 2019.

L'ensemble de ces travaux avec la **double lecture des savoirs experts et des approches universitaires et scientifiques dans le champ de la sociologie** notamment, donneront lieu à un

document de synthèse qui permettra une lecture des conclusions de la recherche les comptes rendus des groupes de travail, et les propositions en découlant, y compris en termes d'action (création d'une communauté de pratiques, écriture d'un article à plusieurs mains, ...).

Enfin, nous devons programmer la **création d'un évènement sous forme de colloque** sur la valorisation de la recherche dont les dates et le lieu sont à définir en partenariat avec l'ERP et l'IREIS, avec la collaboration du réseau GIS-HYBRIDA, des associations du secteur parties prenantes de l'ERP et des fédérations professionnelles (UNIOPSS, CNAPE, ...), et des écoles de travail social partenaires de l'IREIS (ETFs D'Echirolles, ESSSE, ...).